



Ecouen, le 19 mai 2020

Madame le Maire,

Les écoles maternelles et primaires ont réouvert en France sous conditions depuis le 11 mai. A Ecouen, cette réouverture n'a pas débuté.

A notre connaissance, les informations communiquées aux parents sont les suivantes :

-La publication de la mairie sur sa page Facebook en date du 6 mai dernier :

Cette publication indique que, « pour répondre correctement au protocole organisationnel et sanitaire du Ministère de l'Education Nationale, toutes les conditions d'une reprise des écoles maternelles et élémentaires n'étaient pas réunies ». Seul un accueil scolaire à l'école Paul Serre déjà existant pour les enfants de personnels soignants, est élargi aux « enfants prioritaires en application des critères de l'Etat : enfants de parents de certaines professions (sur justificatif obligatoire des deux parents) et en fonction de la capacité d'accueil de l'école (...) ». Le communiqué prévoit « l'étude de l'ouverture progressive des autres écoles ».

-Un courriel des directrices d'école

-Une lettre de l'inspectrice de l'éducation nationale indiquant qu'à compter du 12 mai, « les enfants des personnels indispensables seront accueillis sur la semaine, tous les jours, et que des évaluations de ces premiers accueils seront effectuées en vue d'envisager ou non, un élargissement possible à un plus grand nombre d'élèves, notamment au regard des évaluations et des doctrines nationales. »

Au vu de ces retours, nous souhaitons que la mairie informe plus précisément et plus directement les parents. Actuellement, il nous semble que la communication sur la politique municipale de réouverture des écoles soit démesurément laissée à la charge du personnel de l'éducation nationale.

De plus les informations disponibles laissent peu de visibilité aux parents sur les perspectives de réouverture des écoles. Il est simplement évoqué une évaluation de l'accueil des élèves de parents prioritaires sans plus de précisions et sans étape prédéfinie. Aucune liste des professions prioritaires ou lien internet permettant d'y accéder n'est fournie sur le site de la mairie ou dans les informations envoyées aux parents.

Sur le fond, il nous paraît nécessaire d'aller plus loin. Suite à la diffusion du protocole sanitaire pour les écoles et à la situation sanitaire particulière du Val d'Oise, nous avons considéré que la réouverture des écoles le 11 mai était prématurée. Nous espérons des clarifications sur la mise en œuvre du protocole sanitaire et une évolution favorable assez rapide du département pour ce qui est de la diffusion du virus, mais le Val d'Oise reste en zone rouge. Dans le même temps, les parents reprennent leur activité professionnelle à un rythme normal et cette reprise est indispensable pour tout le monde. Nous pensons donc que la réouverture des écoles à Ecouen doit franchir rapidement

une étape supplémentaire malgré les conditions difficiles de scolarisation tant pour les enseignants que pour les élèves.

En tant que représentant du groupe POUR ECOUEN et conseiller municipal en fonction depuis le 18 mai, je vous demande de bien vouloir :

- mettre en en place une communication plus précise sur les perspectives de réouverture des écoles,
- fournir une évaluation de la semaine d'accueil scolaire élargi et en tirer les enseignements
- préciser la politique municipale de réouverture des écoles et s'engager dans la voie de cette réouverture malgré les contraintes sanitaires
- préciser la liste des professions prioritaires pouvant bénéficier d'un accueil des enfants en journée et élargir cet accueil aux enfants de parents contraints de se rendre physiquement à leur travail.
- mettre à l'ordre du jour ma question lors du prochain conseil municipal

Je vous prie de recevoir, Madame le Maire, l'assurance de ma considération distinguée.

Benoît HUET,

Représentant du groupe POUR ECOUEN